



BARREL RACING & POLE BENDING

Du 30 octobre au 2 novembre 2019

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour un couple Cheval - Cavalier

CHEVAL

NOM :

SIRE :

Sexe : Jument Etalon Hongre Date de naissance:

Race:

Catégorie si poney A B C D

CAVALIER

Ecurie:

Nom : Prénom :

N°FFE ou AFEW :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone :

E-mail :



PROGRAMME

Jeudi 31 octobre

10h30 -12h30 : Coupe d'Europe de Barrel – 1^{er} GO

17h30 -19h30 : Coupe de France de Barrel– 1^{er} GO

19h30 – 20h30 : Coupe d'Europe de Barrel– 2^{ème} GO

Vendredi 1^{er} novembre

08h00 – 10h30 : Finale du championnat NBHA Pole Bending & Barrel Racing 1er GO

13h00 – 15h00 : Finale de la Coupe d'EUROPE de Barrel et remise des prix

19h00 – 20h30 : Coupe de France de Barrel – 2^{ème} GO

Samedi 2 novembre

08h30 – 09h45 : Warm up Barrel

10h00 – 12h30 : Finale du championnat NBHA Pole Bending & Barrel Racing– 2^{ème} GO

14h00 – 16h30 : Finale de la Coupe de France de Barrel, remise des prix Coupe de France et finale NBHA



COUPE D'EUROPE			
Open	150,00 €		
COUPE DE FRANCE			
Poney	30,00 €		
Youth Membre NBHA	40,00 €		
Youth	50,00 €		
Open Membre NBHA	60,00 €		
Open	80,00 €		
FINALE NBHA - BARREL RACING			
Poney	35,00 €		
Youth	45,00 €		
Open	65,00 €		
Senior	65,00 €		
Novice	55,00 €		
FINALE NBHA - POLE BENDING			
Poney	35,00 €		
Youth	45,00 €		
Open	65,00 €		
Office Charge Obligatoire			20,00 €
TOTAL			

Chèque bancaire à l'ordre de NBHA of France - **Caution de dossard (règlement séparé)**
10,00 €

BARREL RACING :

- La 10^{ème} Coupe d'Europe – **Prime 15 000,00€**
- La 14^{ème} Coupe de France – **Reverse 100% des engagements**
- La Finale NBHA of France – **Reverse 100% des engagements**

POLE BENDING :

- La Finale NBHA of France – **Reverse 100% des engagements**



ATTESTATION DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE

A l'attention de tous les participants au salon, gardiens et/ou propriétaires d'équidés/

Je soussignée Mlle, Mme, M.....

Propriétaire ou gardien d'équidés.....

Cavalier :

Autorise GL events Equestrian Sport ou toute autre société intégrée au groupe GL à :

- filmer et photographier mon image ainsi que celle de mes chevaux et/ou biens à l'occasion du Salon ;
- fixer, exploiter, reproduire et communiquer les images susvisées sur les supports de fixation suivants : catalogues commerciaux, sites internet www.gl-events.com, www.equitalyon.com, chaîne de télévision interne à Eurexpo à l'occasion du Salon, chaîne de télévision interne au groupe GL events et plus généralement via tout moyen de télédiffusion, numérisation, écrit, vidéo

Le Groupe GL events pourra utiliser directement et/ou indirectement ces images dans le cadre de la présentation et/ou promotion de son activité et/ou son savoir-faire, ce **que j'accepte expressément.**

En remplissant et en signant le formulaire d'engagement, le cavalier reconnaît et accepte les conditions du Rulebook 2018 de la NBHA, les règles du contrat de participation éleveur/compétiteur de l'organisateur, les règles liées à la médication, ainsi que les droits de cession à l'image. Des contrôles médicaux peuvent se produire inopinément. En signant le formulaire d'engagement, le responsable du cheval confirme que le cheval n'a pas de maladie contagieuse, et qu'il bénéficie d'une assurance en responsabilité civile. Les modifications de réservation/inscription ne peuvent se faire que par le biais du show office.

Date : / /

Signature :



BOX

Les chevaux sans réservation de box seront refusés sur le salon.

ATTENTION : le présent document est un formulaire d'inscription aux compétitions et ne permet en aucun cas la réservation de box. Il est donc impératif de renvoyer le Contrat de Participation Eleveur/Compétiteur (ainsi que l'annexe si vous restez moins de 5 jours) dûment complété, signé et accompagné du règlement total ou de 50% d'acompte à :

GL events Equestrian Sport Equita Lyon 59 Quai Rambaud 69002 Lyon Cedex

florence.chaury@gl-events.com

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, GL events Equestrian Sport (ci-après « GL »), responsable de traitement, traite les données renseignées dans ce formulaire aux fins de traitement de votre réservation (base juridique : l'exécution d'un contrat), de prospection commerciale (base juridique : votre consentement, qui peut être retiré à tout moment par la suite) par (i) GL (*sauf si vous cochez ci-après []*), (ii) les partenaires de GL (autres entités [en particulier du Groupe GL events], associations, presse...) (*sauf si vous cochez la case ci-après []*). Les destinataires de vos données sont les services concernés de GL, ses partenaires et sous-traitants, le cas échéant. GL conserve vos données le temps nécessaire au traitement de votre réservation, à la réalisation d'obligations légales et, lorsque nous faisons de la prospection commerciale, pour une durée maximale de cinq ans à compter du dernier contact effectif avec le prospect/client (sauf exceptions justifiées par un contexte particulier). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, d'un droit à la portabilité de vos données, du droit de limiter les traitements effectués sur vos données ainsi que du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous souhaitez que soient exercés, après votre décès, vos droits. Vous êtes expressément informé que vous disposez également d'un droit **d'opposition** au traitement de vos données pour des motifs légitimes/à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer vos droits, merci d'adresser un email à l'adresse suivante : data@gl-events.com. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Merci de renvoyer votre inscription à l'adresse suivante

Nanou ELINGUEL – 4, rue de la Poste

60141 BOURSONNE

Tel. : 06 11 53 66 41

E-mail : nadineelinguel@aol.com

ENGAGEMENT A RENVOYER AVANT LE 10 OCTOBRE 2019



INFORMATIONS

COUPE D'EUROPE

Ouverte à tous – **Catégorie** : Open – Sans division 2 chevaux maximum par cavalier

ATTENTION : La finale étant filmée par EQUIDIA : maximum de chevaux au départ : 70

Répartition de la prime

	Français	- Taxes 15 %	Résidents Hors France
1er	3 750,00	-562,5	3 187,50
2ème	2 850,00	-427,5	2 422,50
3ème	2 250,00	-337,5	1 912,50
4ème	1 800,00	-270	1 530,00
5ème	1 500,00	-225	1 275,00
6ème	1 200,00	-180	1 020,00
7ème	900	-135	765
8ème	750	-112,5	637,5
TOTAL	15 000,00	-2 250,00	12 750,00

Article 182 B du Code général des impôts

- Modifié par [Décret n°2013-463 du 3 juin 2013 - art. 1](#)

I. Donnent lieu à l'application d'une retenue à la source lorsqu'ils sont payés par un débiteur qui exerce une activité en France à des personnes ou des sociétés, relevant de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, qui n'ont pas dans ce pays d'installation professionnelle permanente :

a. Les sommes versées en rémunération d'une activité déployée en France dans l'exercice de l'une des professions mentionnées à [l'article 92](#) ;

b. Les produits définis à l'article 92 et perçus par les inventeurs ou au titre de droits d'auteur, ceux perçus par les obtenteurs de nouvelles variétés végétales au sens des [articles L. 623-1 à L. 623-35](#) du code de la propriété intellectuelle ainsi que tous produits tirés de la propriété industrielle ou commerciale et de droits assimilés ;

c. Les sommes payées en rémunération des prestations de toute nature fournies ou utilisées en France.

d. Les sommes, y compris les salaires, correspondant à des prestations sportives fournies ou utilisées en France, nonobstant les dispositions de [l'article 182 A](#) ;

II. Le taux de la retenue est fixé à 33 1/3 %.

Il est ramené à 15 % pour les rémunérations visées au d du I.

La retenue s'impute sur le montant de l'impôt sur le revenu établi dans les conditions prévues à [l'article 197 A](#).

III. Le taux de la retenue est porté à 75 % :

a) Lorsque les sommes et produits mentionnés aux a et b du I sont payés à des personnes domiciliées ou établies dans un Etat ou territoire non coopératif au sens de [l'article 238-0 A](#) ;

b) Lorsque les sommes, autres que les salaires, mentionnées aux c et d du I sont payées à des personnes domiciliées ou établies dans un Etat ou territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 A, sauf si le débiteur apporte la preuve que ces sommes correspondent à des opérations réelles qui ont principalement un objet et un effet autres que de permettre leur localisation dans un Etat ou territoire non coopératif.



REGLEMENT

Etre titulaire d'un permis de compétition FFE

Carnet sire validé, aucun titre provisoire (ou transfert) ne sera accepté

Les chevaux doivent être munis d'un transpondeur et à jour de leurs vaccins

Un même cheval pourra concourir 2 fois dans la même épreuve (maximum 2 fois dans le même "go "). Un même cavalier peut monter autant de chevaux qu'il souhaite (sauf pour la **Coupe d'Europe**).

Sont disqualificatifs (liste non exhaustive) :

Chute d'un baril - Chute du cavalier - Les crampons (pointes de tungstène ...) - L'usage de la cravache (**y compris dans le paddock de détente**) - L'usage du flot des rênes – L'usage des bandes de polo - L'attache des étriers aux pieds par quelque moyen que ce soit pour les personnes mineures - Erreur de parcours - Trace de sang sur les flancs - Trace de sang à la commissure des lèvres.

Tous les gestes de brutalité envers son cheval - Toutes paroles ou gestes incorrects envers les organisateurs et les juges.

Définitions :

Youth: cavalier ayant 18 ans ou moins au 1^{er} janvier 2019

Open : ouvert à tous

Senior : cavalier ayant 50 ans

Novice Horse : 1^{ère} année de compétition pour le cheval

Toute personne portant atteinte ou ayant porté atteinte à l'intérêt du Barrel Racing ainsi qu'à la NBHA of France sera exclue d'office de la compétition sans recours, ni remboursement des sommes engagées.

COUPE DE FRANCE

Ouverte à tous - **Catégorie :** Poney – Youth - Open – Sans division

FINALE NBHA OF FRANCE – BARREL RACING

Conditions de participation à la finale :

Avoir validé 3 concours dans l'année 2019

Pour les cavaliers n'ayant validé que 2 concours, l'inscription à la Coupe de France sera prise en compte pour une 3^{ème} participation.

Catégories: Poney - Youth – Open – Senior – Novice horse

FINALE NBHA OF FRANCE – POLE BENDING

Conditions de participation à la finale :

Avoir validé 3 concours dans l'année 2019

Catégories: Poney - Youth – Open

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat NBHA of France
For any question, please contact the NBHA of France show secretary